Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_209-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 15 décembre 2025
Délibération D25-209

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 39
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : François Hamon

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Guimaëc** : Pierre Le Goff à François Hamon **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix :** Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen **Plougasnou** : Nathalie Bernard à Hervé Le Ruz **Plouigneau** : Joëlle Huon à Joseph Irrien, Odette Colas à Roger Héré **Plourin-lès-Morlaix** : Claude Poder à Morgane Bicrel **Taulé** : Gilles Creach à Aude Goarnisson.

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski.

Bilan du Parcours Culturel de l'élève 2024-2025 et présentation du budget 2025-2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°21 "Permettre une large accessibilité de l'offre culturelle aux habitants"

Rapporteur : Julien Kerguillec

Le Parcours Culturel de l'Élève est un programme de financement de transports scolaires des écoles vers des équipements culturels (musées, théâtres, cinémas, etc.), mis en place dès 2009 de manière expérimentale, puis renforcé ces dernières années par volonté politique. Il est mis en œuvre dans le cadre d'actions inscrites dans les programmes scolaires (« parcours artistique et culturel de l'élève ») et validées par l'IEN (Inspection de l'Éducation Nationale). Ce parcours s'adresse aux écoliers de la petite section au CM2, des écoles publiques du territoire.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_209-DE

Depuis 2021, ce dispositif assure prioritairement la prise en charge des transports vers les structures et/ou, de manière ponctuelle, les interventions de médiateurs ou d'artistes dans les établissements.

Les objectifs sont les suivants :

- réduire les inégalités d'accès à l'éducation artistique et culturelle liées aux disparités géographiques en prenant en compte le parcours culturel de l'enfant, en lien avec le projet d'école ;
- ouvrir l'école à une offre culturelle de qualité ;
- favoriser, développer et renforcer les échanges entre les écoles et les structures culturelles.

La conception du projet est confiée à l'équipe enseignante en collaboration avec les structures culturelles et les intervenants extérieurs. Le projet est ensuite adressé à l'IEN pour examen et validation sur son intérêt pédagogique par la conseillère pédagogique, avant d'être instruit en comité de pilotage qui procède à l'attribution des subventions. Ce comité de pilotage est composé à ce jour de représentants de l'IEN, du Conseil de Développement du Pays de Morlaix et de Morlaix Communauté, financeur de l'opération. La Conseillère Éducation artistique et culturelle de la DRAC Bretagne est également conviée.

La saison 2024/2025 a été une réussite avec une participation croissante des écoles (37 écoles sur 40) et des projets culturels et artistiques de qualité, plus structurés et diversifiés (cf compte-rendus d'actions en annexe). Toute l'enveloppe a été consommée.

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) étant indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, il est donc proposé :

- de maintenir l'enveloppe annuelle de 30 000 € pour 2026 ;
- de prendre en charge, en priorité, les dépenses de frais de transport des écoles en direction des structures culturelles et patrimoniales ; et au cas par cas, les frais de déplacement et de prestation de médiateurs ou d'artistes menant des actions dans les écoles ou « hors école » ;
- de confier au comité de pilotage « Parcours culturel de l'élève » précité, la ventilation de l'enveloppe financière selon les critères établis.

Vu l'avis favorable de la commission Culture – Quartier de la Manufacture du 24 novembre 2025,
Sous réserve que les crédits soient inscrits au budget primitif 2026, proposés à la section de fonctionnement, nature 6574, fonction 311.

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **de prendre connaissance du bilan 2024/2025 présenté en annexe,**
- **d'approuver le financement de ce dispositif par Morlaix Communauté à hauteur de 30 000 € pour l'année 2026.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
François Hamon

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ